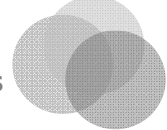


Apostrophe

Français

Guide pédagogique



Avant-propos

1. Présentation du guide pédagogique

1.1 Les intentions

Ce guide pédagogique a plusieurs intentions :

- aider les professeurs des classes de 6^e, débutants ou chevronnés, dans leur tâche quotidienne, en leur fournissant les outils nécessaires ;
- faciliter la préparation de leur travail ;
- guider leur conduite de classe ;
- en bref, assurer une utilisation efficace du livre de l'élève.

1.2 Organisation et contenu

- Ce guide pédagogique propose d'abord un exposé de la **méthodologie**. Simple et clair, sans jargon inutile, cet exposé permettra à l'enseignant de comprendre les fondements théoriques de la méthode proposée.
- La **démarche pédagogique** est ensuite expliquée pour chaque domaine de l'enseignement du français, donc pour chaque type de pages du manuel (Lecture, Expression écrite, Expression orale et pages de langue : Grammaire, Conjugaison, Orthographe et Vocabulaire).
- Enfin, pour chaque séance d'enseignement, le guide fournit **l'objectif d'apprentissage, des conseils pratiques, les justifications des activités et leur corrigé**.

2. Méthodologie

2.1 L'approche par compétences

Que retient le manuel de l'approche par compétences et comment cela se traduit-il dans la pratique pédagogique ?

L'APC est une manière d'envisager l'enseignement du français autour du développement progressif de quelques grandes aptitudes qui permettent d'acquérir les savoir-faire indispensables dans la vie : **parler, lire, écrire**.

Cette visée explique le souci constant de ne pas séparer les apprentissages des situations de vie dans lesquelles ils seront utiles.

Elle fédère et fait converger les objectifs d'apprentissage, donnant son sens à l'enseignement des différents domaines du français : l'expression orale, la lecture et l'expression écrite bien évidemment, mais aussi les études de la langue : grammaire, conjugaison, orthographe et vocabulaire.

2.2 L'application des principes retenus

Le but de l'enseignement du français est la maîtrise des savoir-faire dans la communication orale et écrite. Autrement dit, c'est savoir comprendre et exploiter divers types de textes, s'exprimer de manière adaptée à l'oral et à l'écrit dans une situation donnée.

Ce principe directeur de l'APC explique les options méthodologiques du manuel. Il détermine la stratégie générale de l'enseignement du français dans l'année et sa démarche quotidienne.

L'organisation d'ensemble du manuel reflète cette stratégie générale.

Le manuel comprend 3 parties :

- La 1^{re} partie regroupe un travail en **6 modules de 4 unités** comportant chacune : lecture, expression écrite et orale. Tous les 2 modules, 2 pages **d'évaluation-intégration-projet** sont proposées.
- La 2^e partie regroupe les **études de la langue** qui seront rattachées aux différents modules. Cette partie se conclut par 6 tests de langue.
- Le professeur trouvera dans la 3^e partie, un exemple de **lecture suivie** en 6 étapes.

La démarche des pages d'expression écrite est la même que pour les études de la langue : elle va **de l'observation** (« J'observe ») **au savoir** (« Je retiens »), puis **des exercices d'application et d'entraînement** pour fixer ce savoir, (« Je m'exerce ») **aux activités d'intégration** où l'élève met en jeu et se sert de ce qu'il a appris dans une situation proche de la vie courante (« J'utilise, J'écris... »).

2.3 Unité thématique, unité textuelle et compétences

Chacun des 6 modules a une unité thématique et une unité textuelle.

Modules	Thèmes	Types de textes
1	Les autres et moi	Dialogues
2	Correspondre et échanger	Lettres
3	Pour ma planète	Textes argumentatifs et injonctifs
4	Les créateurs	Descriptions (images et récits)
5	En bonne santé	Récits
6	Connectés !	Textes argumentatifs

On retrouve sous ces titres de thèmes des thématiques proches de l'environnement de l'élève : la famille, les amis, le collège, la vie sociale et culturelle ; l'environnement avec la question des animaux et de la nature ; la vie économique à travers les artisans ; la santé ; la communication.

Mais plus que les thèmes, ce sont les types de textes qui donnent leur unité aux modules.

Ce sont eux qui servent à définir les compétences développées dans chaque module : savoir écrire un dialogue, une lettre dans le cadre d'une correspondance privée, rédiger un texte explicatif ou injonctif, développer une compétence descriptive, narrative ou argumentative.

Ces compétences à l'écrit ont un équivalent dans le domaine de l'oral. À la maîtrise du dialogue écrit

correspond celle du dialogue oral, à l'échange épistolaire correspond l'échange téléphonique, au texte informatif correspond l'information orale... Ainsi, à l'intérieur d'un module se trouvent liées la lecture, l'expression écrite et l'expression orale.

Thèmes et types de textes sont choisis dans un double objectif :

- intéresser les élèves à l'apprentissage du français, par des textes et des activités variées ;
- faciliter leur insertion dans la société contemporaine. Il s'agit, sans masquer les problèmes que les adolescents peuvent rencontrer ou connaître, de les motiver à participer aux différents domaines de la vie dans leur pays, et de leur présenter de façon positive la diversité de l'Afrique et du monde.

2.4 Une formule innovante et souple : les deux parties séparées, pratiques de la langue et ses études

Le manuel sépare formellement en deux parties ce que le professeur va unir : les pratiques de la langue – lire, écrire et parler – et les études de la langue – grammaire, conjugaison, orthographe et vocabulaire, qui sont les outils dont la connaissance est indispensable à la maîtrise des pratiques.

Pourquoi avoir choisi cette formule ?

D'abord pour laisser aux enseignants **une liberté pédagogique** et prendre acte du fait qu'en général, ils n'utilisent pas un manuel en le suivant page après page mais selon les besoins de la classe.

Ensuite, parce que **bien des questions de langue n'ont aucun lien privilégié avec l'un ou l'autre des types de textes**. Donnons des exemples empruntés à chaque domaine. En grammaire, la connaissance des constituants de la phrase simple ou celle des classes de mots est utile pour tout type de texte. Il en va de même en conjugaison, pour le présent de l'indicatif qui sert à décrire, à raconter, à argumenter... Le même raisonnement vaut pour la plupart des questions d'orthographe ou de vocabulaire, car les accords sujet-verbe, l'identification des homophones, la connaissance des familles de mots sont autant de questions qui ne sont pas liées au travail sur un type de texte particulier.

À l'inverse, bien évidemment, **certains points de langue sont des outils de base indispensables à certains types de textes**. Qui pourrait décrire sans savoir utiliser adjectifs qualificatifs, compléments de nom et comparaisons, comment enseigner à raconter sans apprendre à utiliser les temps du récit, ou les compléments circonstanciels ?

C'est pourquoi, ce guide pédagogique propose des solutions pour articuler les études de la langue et ses pratiques à l'intérieur des différents modules.

2.5 L'intégration et les projets

Le souci d'intégration, c'est-à-dire la volonté de ménager des moments au cours desquels les élèves sont mis dans une situation qui sera celle de la vie réelle et qui exigent d'eux la mobilisation de ce qu'ils ont appris, est au cœur de l'APC. Mais rassurons les professeurs, c'est la reprise de l'une des meilleures idées des mouvements de pédagogie moderne depuis le début du siècle précédent !

Le manuel traduit cela de 3 façons :

- D'abord, par l'aboutissement de chaque leçon à **une activité d'intégration régulière** sous la rubrique « J'utilise ».
- Ensuite, par la page évaluation-intégration tous les 2 modules. Il s'agit là de proposer, dans deux colonnes, **une intégration périodique de chaque module**. Enfin, la proposition d'un projet, travail de groupe qui appellera le réinvestissement de ce qui a été appris antérieurement, sera **un temps d'intégration globale**.
- Ainsi, **trois projets** jalonnent le manuel. Le 1^{er} consiste à écrire et à jouer une saynète à l'aide d'un canevas. Le 2^e fait préparer un bulletin d'information à la radio. Il conduira les élèves à réinvestir leur savoir sur le texte informatif et injonctif, notamment. Le 3^e projet est la création d'un blog personnel ou collectif où textes narratifs et argumentatifs trouveront leur place.

3. La démarche de chaque type de pages du livre

3.1 Lecture

L'objectif de la lecture est précisé en haut de la page de gauche. Il sera lu et éventuellement commenté par le professeur.

Les textes de lectures sont des extraits d'œuvres d'auteurs africains ou francophones, ou empruntés à des magazines pour les jeunes. Ils illustrent un aspect du type de texte étudié dans le module. Un petit encadré fournit quelques indications sur l'auteur.

Première étape. L'entrée dans le texte est préparée par l'observation guidée de l'illustration. Cette première étape de la « leçon » de lecture sera un moment de langage collectif.

Deuxième étape. La lecture magistrale et la lecture des élèves : le professeur donnera à la classe un modèle de lecture expressive à haute voix dont les élèves pourront s'inspirer.

Troisième étape. Relectures et questions de compréhension. Le questionnaire est en deux parties, correspondant à un premier niveau de compréhension générale (« Comprendre ») et à un second niveau de compréhension plus fine (« Approfondir »). Une ou plusieurs relectures seront nécessaires pour répondre à la seconde série de questions. On accordera une attention particulière aux questions dont les réponses préparent la « leçon » résumée dans l'encadré « Je retiens ».

Une dernière étape invite les élèves à « aller plus loin » dans la documentation, avec un recours à Internet fréquent mais non obligatoire. Certains éléments du texte ou l'auteur deviennent des sujets pour une recherche d'informations complémentaires.

À l'occasion de chaque texte, le manuel propose un bref exercice d'entraînement à la lecture orale et à la prononciation (« Entraîne-toi à bien prononcer » ou « Entraîne-toi à une lecture expressive ») tout simplement parce qu'en 6^e, des difficultés de cet ordre subsistent, le français n'étant pas en général la langue maternelle des élèves.

3.2 Expression écrite

L'**objectif** de chaque page d'expression écrite est formulé en haut, sous le titre. Il sera lu et expliqué aux élèves qui doivent avoir conscience de l'objectif d'apprentissage.

Une ou deux courtes questions préalables permettent une **mise en situation** prenant pour **point de départ la vie quotidienne** et conduisent l'élève vers le contenu de la leçon.

Le travail se déroule ensuite selon trois étapes :

- C'est d'abord l'**observation d'un texte**, guidée par un questionnaire. Cette observation conduit à un savoir concentré dans la rubrique « Je retiens ».
- La deuxième étape est celle des **exercices d'entraînement** (« Je m'exerce ») où sont mis en œuvre de manière partielle les éléments du savoir. Les difficultés de la tâche d'écriture sont isolées et réparties sur plusieurs exercices.
- La troisième étape, « J'écris », est le **moment d'intégration** où l'élève est confronté à la tâche globale d'écriture, même s'il bénéficie souvent encore d'une aide.

3.3 Expression orale : voir, écouter, comprendre et parler

La séquence spécifique d'oral est systématiquement associée à un **travail sur l'image**. L'image fait en effet désormais partie de l'environnement quotidien de l'élève : images fixes des affiches, enseignes, documents divers écrits ou informatiques, images mobiles de la télévision ou de l'ordinateur. Il est important d'apprendre aux élèves à comprendre les images. C'est de plus un excellent support pour le travail de l'oral.

Aussi, la page d'expression orale est-elle structurée en trois temps : celui de l'**observation**, celui de l'**écoute** et celui de la **production**.

- Dans un premier temps, les élèves observent une ou plusieurs images proposées par le manuel. Il s'agit non seulement d'en comprendre l'objectif et le sens, mais aussi de connaître les « secrets » de son fonctionnement. Comme il y a des caractéristiques d'écriture pour les textes, il y en a pour la production d'images. Ce premier temps se déroule à l'oral.
- Dans un deuxième temps, les élèves écoutent ce que dit le maître et doivent répondre à des questions en gardant leur livre fermé. Plusieurs écoutes sont nécessaires. Il s'agit de développer par ces activités régulières leur compétence en compréhension orale. Cet entraînement suit un programme lié bien sûr à celui de l'expression orale.
- Dans un troisième temps sont proposées des activités d'expression orale sous différentes formes.

3.4 Langue : grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire

Les quatre sous-disciplines du français suivent la même démarche déjà commentée à propos des pages d'expression écrite.

La première phase est celle de l'observation, guidée par des questions. Elle s'appuie sur un texte qui illustre le problème étudié. Les questions de cette première étape conduisent à la leçon.

La leçon est concentrée sous la rubrique « Je retiens ». Elle propose une formulation ramassée du savoir qui sera mobilisé dans les exercices qui suivent.

Les exercices portent sur chaque point de la leçon et s'organisent, en grammaire en particulier, selon une progression.

La dernière activité est une intégration qui valide et confirme l'intérêt de ce qui vient d'être appris (« J'utilise »).

Remarque particulière à propos des exercices de cacographie pour l'apprentissage de l'orthographe.

L'exercice de cacographie est un exercice d'orthographe qui consiste à soumettre à l'élève un texte dans lequel des fautes d'orthographe ont été commises délibérément. L'élève doit repérer et corriger ces fautes.

Les partisans de cet exercice soulignent les intérêts et avantages suivants :

- l'élève, dans cet exercice, n'est plus celui qui commet des fautes mais celui qui les corrige : il est dans un rôle positif de correcteur ;
- l'exercice développe l'attention et la réflexion. Il entraîne au doute et à la vigilance orthographiques ;
- il introduit une nouveauté, une diversité dans l'apprentissage de l'orthographe par rapport à d'autres exercices traditionnels.

Mais l'exercice de cacographie a soulevé des controverses. Ses opposants ont dénoncé le fait que des fautes étaient mises sous les yeux des élèves qui risquaient de les mémoriser. De plus, ces mots dont l'orthographe était erronée risquaient de brouiller l'image du mot correctement écrit.

Le manuel propose quelques exercices de cacographie, en multipliant les précautions (texte est attribué à un élève, fautes déjà repérées, soulignées en rouge...). Ce guide suggère des exercices complémentaires possibles, comme les instructions officielles le recommandent.

Les fautes sont ciblées et ne portent que sur le point d'orthographe qui fait l'objet de la leçon. Le nombre d'erreurs à trouver est indiqué aux élèves. Dans sa pratique pédagogique, le professeur veillera à ne pas laisser longtemps le texte avec ses fautes au tableau, sous les yeux des élèves.

4. La lecture suivie

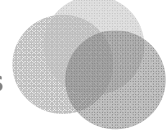
À la différence des autres séquences de lecture, la lecture suivie est celle d'**une œuvre intégrale**, préconisée dans les textes officiels. L'objectif est de donner le goût de lire en soutenant et en stimulant les élèves dans une lecture extensive, de longue haleine.

Pour cela, le choix du livre est important. S'il est trop long et difficile, le risque de découragement et de renoncement est grand.

Le roman retenu appartient à la **littérature pour la jeunesse** (ici, *Les Sai-Sai et le bateau fantôme* de Kidi Bebey).

L'identification possible des lecteurs aux personnages, l'action, le mystère, le suspense sont quelques-unes des caractéristiques du roman qui justifient son choix.

Le **découpage** inévitable de l'œuvre pour faire entrer son étude dans le temps scolaire s'explique d'abord par le souci de maintenir en éveil l'intérêt des lecteurs. Il s'efforce aussi



de montrer les différents aspects et centres d'intérêt du livre.

Les axes de l'étude des textes de lecture suivie sont ici : le cadre – les personnages – l'action et les techniques du récit.

Le déroulement des 6 séances est expliqué dans ce guide.

5. Les évaluations

Le manuel prévoit deux sortes d'évaluation qui s'appuient toutes sur un texte.

- **Une évaluation pour chaque module** porte sur la compréhension écrite, l'expression écrite et l'expression orale. On trouve regroupées ces évaluations tous les deux modules :

– page 38, les évaluations des modules 1 et 2 ;

– page 72, les évaluations des modules 3 et 4 ;

– page 106, les évaluations des modules 5 et 6.

- **L'autre sorte d'évaluation porte sur les questions de langue** en précisant pour chacune son objet. Elles sont regroupées en six tests des pages 156 à 161.

6. Organisation séquentielle

Proposition d'organisation séquentielle du travail mettant en relation les deux parties du manuel, pratiques de la langue (lecture, oral, expression écrite) et études de la langue (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire).